

**Centre SocioCultuel Intercommunal  
Mireille Moyon  
Association loi 1901**

33 boulevard Dumesnildot  
44560 PAIMBOEUF

SIRET n° 383 465 820 00017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

*Certifié conforme à l'original  
P. G. P. M. M.*

PGA	RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	Centre SocioCultuel Intercommunal Mireille Moyon EXERCICE 2021
-----	---------------------------------	---

**Centre SocioCultuel Intercommunal Mireille Moyon  
Association loi 1901**

33 boulevard Dumesnildot – 44560 PAIMBOEUF

SIRET n° 383 465 820 00017

A l'assemblée générale du Centre SocioCultuel Intercommunal Mireille Moyon,

## 1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **Centre SocioCultuel Intercommunal Mireille Moyon** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## 2 - Fondement de l'opinion

### 2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### 3 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtée dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

### 5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le Gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## 6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à VERTOU, le 4 mai 2022.

**Pour PGA,**  
commissaire aux comptes

  
**Eric GIRARDEAU**  
associé signataire

<b>PGA</b>	<b>RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS</b>	<b>Centre SocioCulturel Intercommunal Mireille Moyon EXERCICE 2021</b>
------------	--	--

## **ANNEXE**

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

<b>PGA</b>	<b>RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS</b>	<b>Centre SocioCulturel Intercommunal Mireille Moyon EXERCICE 2021</b>
------------	--	--

**COMPTES DE L'EXERCICE CLOS**

**LE 31 DÉCEMBRE 2021**

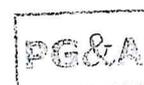
# BILAN ACTIF

**CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

## ACTIF

	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>I ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	10 877.06	10 877.06		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	44 325.37	40 567.57	3 757.80	5 252.03
Autres	56 420.60	55 464.28	956.32	1 016.98
Immobilisations corporelles en cours				2 200.00
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7.50		7.50	7.50
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>111 630.53</b>	<b>106 908.91</b>	<b>4 721.62</b>	<b>8 476.51</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	15 379.85	325.45	15 054.40	14 245.02
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	131 177.45		131 177.45	91 339.63
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	273 541.37		273 541.37	319 891.38
Charges constatées d'avance	944.60		944.60	999.88
<b>TOTAL (II)</b>	<b>421 043.27</b>	<b>325.45</b>	<b>420 717.82</b>	<b>426 475.91</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>532 673.80</b>	<b>107 234.36</b>	<b>425 439.44</b>	<b>434 952.42</b>



# BILAN PASSIF

**CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	25 735.38	25 735.38
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	138 986.92	137 262.87
Excédent ou déficit de l'exercice	4 899.01	1 724.05
	<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>164 722.30</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>164 722.30</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	<b>TOTAL (II)</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	75 822.34	71 606.65
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>71 606.65</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 779.98	17 705.97
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	86 519.72	136 690.29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 529.09	10 227.21
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	76 167.00	34 000.00
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>198 623.47</b>
Ecarts de conversion passif		
	<b>(V)</b>	
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>434 952.42</b>

PG&A

# COMPTE DE RÉSULTAT

**CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	5 825.00	5 206.00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	318 357.11	256 579.59
<i>Dont parrainages</i>	400.00	500.00
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	480 690.55	450 617.10
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 778.80	5 104.90
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4 445.66	7 563.11
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>825 097.12</b>	<b>725 070.70</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	155 084.54	150 860.80
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	29 096.20	21 369.27
Salaires et traitements	489 929.74	426 353.67
Charges sociales	127 690.11	110 776.02
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 125.42	4 742.38
Dotations aux provisions	12 686.03	13 300.33
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	983.37	1 067.38
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>818 595.41</b>	<b>728 469.85</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>6 501.71</b>	<b>-3 399.15</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	454.04	527.20
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>454.04</b>	<b>527.20</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>454.04</b>	<b>8 527.20</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

**CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>6 955.75</b>	<b>-2 871.95</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 419.36	4 659.00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>4 419.36</b>	<b>4 659.00</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 443.10	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>6 443.10</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-2 023.74</b>	<b>4 659.00</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	33.00	63.00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>829 970.52</b>	<b>730 256.90</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>825 071.51</b>	<b>728 532.85</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>4 899.01</b>	<b>1 724.05</b>



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 425 439.44 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 4 899.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

Le CENTRE SOCIOCULTUREL a pour but de développer une dynamique d'accueil adaptée aux habitants et aux familles, de leur permettre de participer dans les actions et les activités qui les concernent, de proposer des espaces de rencontres favorisant la découverte, la connaissance et l'apprentissage et enfin de favoriser le soutien à la parentalité et les liens entre les générations.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les activités et les animations sont destinées aux familles, aux séniors, aux jeunes, aux 15-25 ans et aux enfants.

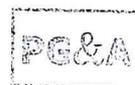
Les moyens mis en oeuvre :

Pour les familles et tous publics : intervention de professionnels sous forme d'accueil, d'atelier. partenariat avec une autre association proposant des espaces de convivialité et des ateliers.

Pour les jeunes : les maisons des jeunes proposent un accompagnement à la scolarité, des ateliers, des animations dans les collèges et des séjours.

Pour l'enfance : Accueil de loisirs, périscolaires, ateliers, séjours et accompagnement à la scolarité.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                            |            |
|----------------------------|------------|
| - Installations techniques | 3 à 10 ans |
| - Autres immo. corporelles | 3 à 10 ans |

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	11 537			
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		49 925			
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	15 744			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	18 000			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	35 215		1 356	
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	118 884		1 356	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		8			
			<b>TOTAL</b>	8		
		<b>TOTAL GENERAL</b>	130 428		1 356	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		660	10 877	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		5 600		44 325	
		Inst. gal. agen. amé. divers			15 744	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			18 000	
		Mat. bureau, inform., mobilier		13 895	22 676	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	19 495		100 745	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				8	
		<b>TOTAL</b>			8	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	20 154		111 630	

# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	11 537		660	10 877	
<b>TOTAL</b>	<b>11 537</b>		<b>660</b>	<b>10 877</b>	
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels	44 674	1 494	5 600	40 568	
Inst. générales agencem. amén.	15 744			15 744	
Autres immobs corporelles	18 000			18 000	
Mat. bureau et informatiq., mob.	34 198	1 417	13 895	21 720	
Emballages récupérables divers					
<b>TOTAL</b>	<b>112 616</b>	<b>2 911</b>	<b>19 495</b>	<b>96 032</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>124 152</b>	<b>2 911</b>	<b>20 154</b>	<b>106 909</b>	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							



CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice

# ANNEXE

**CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

Frais d'émission d'emprunt à étaler  
Primes de remboursement des obligations



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 380	15 380	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	123 473	123 473	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 705	7 705		
Charges constatées d'avance	945	945		
	<b>TOTAUX</b>	<b>147 502</b>	<b>147 502</b>	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	945
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>945</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	130 347
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>130 347</b>



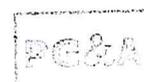
# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 735.38		25 735.38				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							25 735.38
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	137 262.87		137 262.87		1 724.05		138 986.92
Excédent ou déficit de l'exercice	1 724.05		1 724.05		4 899.01	1 724.05	4 899.01
Subventions d'investissement					31 536.89	31 536.89	
<b>TOTAUX</b>	<b>164 722.30</b>		<b>164 722.30</b>		<b>38 159.95</b>	<b>33 260.94</b>	<b>169 621.31</b>



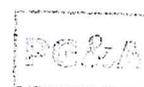
# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

B - Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	115 684.18		113 083.50	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>115 684.18</b>		<b>113 083.50</b>	
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds	100 234.88		98 771.91	
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature	15 449.30		14 311.59	
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>	<b>115 684.18</b>		<b>113 083.50</b>	



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	6 780	6 780		
Personnel & comptes rattachés	38 728	38 728		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	34 999	34 999		
Etat & Impôts sur les bénéfices	33	33		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	12 760	12 760		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	10 529	10 529		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	76 167	76 167		
<b>TOTAUX</b>	<b>179 996</b>	<b>179 996</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	76 167
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>76 167</b>

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	44 100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 154
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>52 254</b>

# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'association a constitué une provision pour départ en retraite.  
Son montant cumulé au 31/12/2021 s'élève à 75 822.34 euros.

Le montant de la dotation d'exploitation comptabilisée en 2021 s'élève à 4 215.69 euros

La provision est calculée de la manière suivante :

Engagements de l'association : (Salaire brut annuel / 12) \* Nombre de mois acquis au moment du départ \*  
(Ancienneté actuelle / Ancienneté future) \* Taux de turnover \* Taux de mortalité \* Taux de progression salariale \*  
Taux d'actualisation financière \* Taux de charges sociales.

Hypothèse retenues :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de charges moyen : 32 %
- Taux d'évolution des salaires : 1.17 %
- Taux d'actualisation financière : 0.98 %
- Taux de turnover de la catégorie professionnelle et de l'âge du salarié



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les trois plus hauts cadres dirigeants identifiés par l'association sont:

- le président
- le trésorier
- le secrétaire

Ils sont tous trois membres du bureau et exercent leurs fonctions à titre bénévole.



# ANNEXE

## CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Tableau des Financeurs

Financier	Nature de la subvention ou du concours public	Montant
Etat	Subvention d'exploitation	11 833.28 €
Etat	Subvention d'exploitation	5 333.00 €
Préfecture Pays de la Loire	Subvention d'exploitation	14 500.00 €
Conseil départemental 44	Subvention d'exploitation	14 000.00 €
Conseil départemental 44	Subvention d'exploitation	14 500.00 €
FONJEP	Subvention d'exploitation	7 107.00 €
Conseil départemental 44	Subvention d'exploitation	16 000.00 €
Commune de Paimboeuf	Subvention d'exploitation	18 500.00 €
Commune de Paimboeuf	Subvention d'exploitation	19 215.53 €
Commune de Corsept	Subvention d'exploitation	8 700.00 €
MSA Loire-Atlantique-Vendée	Subvention d'exploitation	5 000.00 €
Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique	Subvention d'exploitation	25 000.00 €
Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique	Subvention d'exploitation	4 000.00 €
Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique	Subvention d'exploitation	1 247.00 €
Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique	Subvention d'exploitation	4 500.00 €
Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique	Subvention d'exploitation	1 972.50 €
Communauté de Commune du Sud Estuaire	Subvention d'exploitation	263 151.00 €
CARSAT Pays de la Loire	Subvention d'exploitation	3 000.00 €
Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique	Subvention d'exploitation	43 131.24 €
<b>Total</b>		<b>480 690.55 €</b>

PG&V